



## FORMATION

# Moniteur éducateur



### UN DIPLOME D'ÉTAT DE NIVEAU 4

Le Diplôme d'État de Moniteur Educateur est un Diplôme de niveau 4 délivré conjointement par les Ministères de l'Emploi, de l'Éducation Nationale, de la Justice, et de la Jeunesse et des Sports. (Décret du 15 mai 2007).

## LA PROFESSION ET LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

*Le Moniteur Educateur participe à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne des personnes en difficulté ou en situation de handicap, pour le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion, en fonction de leurs possibilités psychologiques, physiologiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles.*

*Le Moniteur Educateur intervient principalement dans les institutions du secteur du handicap, de la protection de l'enfance, de la santé et de l'insertion sociale assurant une prise en charge individuelle et collective des publics. Il est employé par les collectivités territoriales, la fonction publique et les associations et structures privées.*

### **L'évolution du parcours de formation :**

*Après l'obtention du DE, le Moniteur Educateur peut candidater pour une entrée en formation d'Éducateur Spécialisé. Un allègement du temps de formation peut être demandé.*

*Une commission pédagogique statue individuellement sur les demandes d'allègement.*



### PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigible pour l'entrée en formation.  
Le candidat doit satisfaire aux épreuves de sélection.

## OBJECTIFS

### Domaine de Formation

- DF1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé ;
- DF2 : Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé ;
- DF3 : Travail en équipe pluriprofessionnelle ;
- DF4 : Implication dans les dynamiques institutionnelles.

### DURÉE DE LA FORMATION :

Une formation professionnelle en 2 ans en formation initiale, situation d'emploi, contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION / ADMISSION :

- **Une épreuve écrite d'admissibilité** destinée à apprécier le niveau de culture générale ainsi que les aptitudes à l'expression écrite.
- Sont dispensés de l'épreuve écrite les titulaires : d'un Baccalauréat, d'un titre ou diplôme de niveau IV, d'un BEATEP (spécialité activités sociales et vie locale), d'un BPJEPS animation sociale, du DEAVS, du DEAES, du DEAMP, du DEAF, du DETISF, du BEP CSS.
- **Une épreuve orale d'admission** : entretien individuel destiné à évaluer la motivation et l'aptitude du candidat à l'exercice du métier ainsi qu'au suivi du parcours de formation.

Nature de l'épreuve de sélection : consultez le règlement d'admission et les annales sur notre site Internet. Information complémentaire : l'admission est valable 1 an (sous conditions).

# MODALITÉS DE FORMATION

## THÉORIQUE

**950 HEURES en centre de formation, réparties en 4 Domaines de Formation :**

- DF1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé (400 h) ;
- DF2 : Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé (300 h) ;
- DF3 : Travail en équipe pluriprofessionnelle (125 h) ;
- DF4 : Implication dans les dynamiques institutionnelles (125 h).

## PRATIQUE

**980 HEURES soit 28 semaines réparties en 2 périodes (une par année de formation)**

Les stages (ou périodes chez les employeurs) doivent enrichir et dynamiser les connaissances théoriques en confrontation avec la réalité et en fonction de la diversité des pratiques professionnelles existantes. Pour les étudiants en situation d'emploi, en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage, un stage hors employeur est obligatoire pour une durée minimale de 8 semaines.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION



Chaque module de formation est évalué selon des critères et des indicateurs qui lui sont propres. Des travaux individuels et collectifs sont menés tout au long de la formation, qui concourent à l'élaboration des écrits et des oraux de certification. De façon plus générale l'évaluation est formative et continue. Elle tient compte de l'assiduité, de la participation individuelle et collective, de la collaboration et de l'enrichissement apportés à la dynamique de groupe.



## MÉTHODES MOBILISÉES

Alternance entre formation théorique en centre de formation et formation pratique sur différents terrains professionnels (au moins 2). L'accompagnement en centre de formation s'appuie sur des méthodes pédagogiques diversifiées et des approches conceptuelles pluridisciplinaires en référence à la pratique. L'étudiant est au centre du dispositif. Il est pleinement acteur de sa formation dans les différents apprentissages ainsi que dans l'élaboration et l'évaluation de son projet professionnel.

### TARIFS

- Frais de scolarité : 569€ par an
- Frais de sélection : Ecrit : 50€ - Oral 60 €
- Coût pédagogique : 12€/heure de formation théorique

### FINANCEMENTS

**FORMATION INITIALE :** formation financée par le Conseil régional d'Ile-de-France (sur concours). Maintien possible des allocations chômage.

### STAGIAIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE :

bénéficiaire d'un CPF de Transition Professionnelle. Un dossier devra être complété et accompagné d'un devis de formation (devis à télécharger sur le site).

**SITUATION D'EMPLOI :** formation financée par l'employeur (plan de formation ou autre, devis à télécharger sur le site), maintien du salaire.

**CONTRAT EN ALTERNANCE :** contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage (voir modalités sur le site, page alternance).

Courriel : [contact@adaforss.fr](mailto:contact@adaforss.fr)

Tél : 01 45 61 17 89

Site : [www.adaforss.fr](http://www.adaforss.fr)



#### NOMBRE DE PLACES EN FORMATION :

- Pour chaque filière ME (Paris ou Melun) : 16 places en Formation Initiale + 24 places en situation d'emploi ou contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation.

#### SITES DE FORMATION :

- Établissement de **Paris** : 145, avenue Parmentier - 75010 Paris
- Établissement de **Melun** : 8 bis, rue Eugène Gonon - 77000 Melun

## CONTACTS

#### ÉTABLISSEMENT DE PARIS

##### Responsable de Formation

Abigaël BERAUD  
01 73 79 52 49  
aberaud@parmentieridf.fr

##### Secrétaire pédagogique

Nadia KHALSI  
01 73 79 51 20  
nkhalsi@parmentieridf.fr

##### Service admission

01 73 79 51 15  
admission75@parmentieridf.fr

#### ÉTABLISSEMENT DE MELUN

##### Responsable de Formation

Eva GONORD  
01 78 49 60 42  
egonord@parmentieridf.fr

##### Secrétaire pédagogique

Mélanie CAPOULUN  
01 78 49 60 36  
mcapoulun@parmentieridf.fr

##### Service admission

01 78 49 60 10  
admission77@parmentieridf.fr

## CALENDRIER D'ADMISSION



Une seule rentrée par an.

Ouverture des inscriptions pour la rentrée 2021 :

Paris : 5 octobre 2020

Melun : 12 novembre 2020

Vous pouvez consulter les dates de sélection pour chaque établissement sur notre site internet sur la page calendrier.

#### INDICATEURS

##### PARIS

- Accueil et suivi à l'IRTS : 3,46/5
- Déroulement de la formation : 3,75/5
- Qualité pédagogique des formateurs : 3,76/5
- Perspectives dans l'emploi : 3,85/5
- **Taux de certification (obtention du diplôme) : 94 %**
- **Nombre d'entrants et de sortants de la formation**  
Promo diplômée en 2019 : 47 entrants en 1<sup>ère</sup> année, 40 diplômés en fin de 2<sup>ème</sup> année.

##### MELUN

- **Taux de certification : 100%**
- **Entrants en septembre 20 promotion 2020-2022 : ME1 : 26**
- **Sortants en juin 2020 promotion 2019-2020 : 32**



IRTS Paris Île-de-France  
**PARMENTIER**



**IRTS** Paris Île-de-France  
**PARMENTIER**

    [IRTSPARISIDF.ASSO.FR](https://www.irtsparisidf.asso.fr)